

DE DIETRICH ACCOMPAGNE LES PROFESSIONNELS POUR FACILITER LE REMPLACEMENT D'UNE CHAUDIERE FIOUL PAR UNE POMPE A CHALEUR

Porté par les annonces du gouvernement sur le remplacement des chaudières fioul et les aides financières qui en ont découlé (CITE, coup de pouce chauffage, aide de l'Anah...), le marché des pompes à chaleur enregistre aujourd'hui une croissance exceptionnelle. Dans ce contexte, les professionnels doivent se mobiliser pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses.

Pour les aider à faire face à cet enjeu, De Dietrich, acteur majeur de l'efficacité énergétique, les accompagne grâce à un large panel de services et d'outils permettant de renforcer leur expertise et de faciliter leur travail au quotidien (site internet dédié, guide, catalogue, formations, offre de financement, logiciel de calcul, SAV...).

Toutes les informations nécessaires avant l'installation d'une PAC

Connaitre les différentes solutions, les bons produits... est essentiel afin de mieux conseiller le particulier. Pour cela, De Dietrich propose différents outils :

- **Un espace sur mesure, exclusivement réservé aux professionnels, sur son site Internet : pro.dietrich.fr**
Grâce à cet outil, les professionnels ont accès à des informations permettant d'optimiser leur travail, notamment dans le cadre d'un remplacement d'une chaudière par une pompe à chaleur : toute l'offre détaillée des solutions et produits proposés par la marque, des vidéos d'aide à l'installation, une liste des contacts essentiels (interlocuteurs De Dietrich, S.A.V. et assistance technique)...
- **Le Guide Transition Energétique**
Ce dernier regroupe l'ensemble des solutions De Dietrich adaptées à toutes les situations de rénovation et permettant de faire des économies d'énergie. Il rassemble également l'ensemble des informations sur les aides financières existantes.



Tout l'accompagnement nécessaire dans l'installation d'une PAC

De Dietrich aide également les professionnels à renforcer leur expertise grâce à :

- **De nombreux stages et formations**
Des stages et formations sont proposés par De Dietrich aux installateurs. Ils contribuent au développement de leurs compétences et les informent des dernières évolutions technologiques et réglementaires. Le programme **QualiPAC** s'oriente vers les énergies d'avenir avec notamment des stages qualifiants dans le domaine des pompes à chaleur. Pour répondre aux différents besoins, les stages sont dispensés en centre, en situation réelle, avec des équipements en fonctionnement. Des modalités de formation 2.0 (E-Learning, classes virtuelles...) sont également proposées aux 3 000 à 3 500 stagiaires annuels.
- **Un catalogue et e-catalogue complets, didactiques et pédagogiques**
Véritable référence et renouvelée chaque année, l'ouvrage regroupe et structure, en un seul volume, l'ensemble de l'offre et, bien évidemment, des solutions pompes à chaleur de la marque. L'ouvrage est aussi disponible sur le site www.dedietrich-thermique.fr en accès pro. La consultation est facilitée grâce à un moteur de recherche puissant, un accès direct par le sommaire interactif et la possibilité d'annotations personnelles. Très complet, il consacre également un onglet aux services proposés pour accompagner les professionnels dans leur quotidien.



- **DiemaTOOLS, l'outil de dimensionnement pour les pompes à chaleur**

DiemaTOOLS regroupe un ensemble de feuilles de calcul sous format Excel pour tous les besoins de dimensionnement et de chiffrage, tels que le calcul de production d'eau chaude sanitaire, et des besoins de chauffage. Cet outil fait partie de DiemaSOFT, des outils informatiques pour faciliter les chiffrages, déterminations, bilans thermiques, schémas de principe...

- **L'offre de financement : Sérénité**

Grâce à cette nouvelle offre, les professionnels disposent ainsi d'un argument supplémentaire afin de convaincre leurs clients : la simplicité du financement des travaux de remplacement de la chaudière fioul par une pompe à chaleur. En effet, **Sérénité** apporte de nombreux avantages :

- gain de temps, grâce à une prise en charge administrative par l'équipe conseil ;
- sécurité, avec un partenaire financier reconnu, filiale du Groupe Société Générale ;
- économies, aucuns frais d'adhésion ou de dossier ne sont demandés.

Tout l'accompagnement nécessaire suite à l'installation d'une PAC

A l'issue de l'installation d'une pompe à chaleur, De Dietrich reste à disposition des professionnels avec plusieurs services et outils :

- **SERV'élite**, un service après-vente à la demande du professionnel

Pour compléter son accompagnement auprès des professionnels de l'installation, De Dietrich a créé, pour guider dans la mise en service, la maintenance et l'entretien des installations : **SERV'élite**. Le service s'engage à assurer, sur demande, un service après-vente de qualité auprès des clients finaux **sans jamais effectuer un remplacement de matériel à la place des installateurs**. Ce contrat est à souscrire dans les 15 jours au plus tard après la mise en service de la pompe à chaleur. Il garantit 5 ans de confort et de sécurité et est, pendant toute cette période, renouvelable chaque année (comprenant la visite d'entretien annuelle obligatoire, les dépannages illimités et la gratuité des pièces susceptibles d'être remplacées).

Visuels disponibles sur demande auprès du service de presse

CLC Communications

6, rue de Rome – 75008 Paris Tél. : 01 42 93 04 04

Contacts : Jérôme Saczewski – Anne-Claire Berthomieu – Diane Jourdan

E-mail : j.saczewski@clccom.com – ac.berthomieu@clccom.com – d.jourdan@clccom.com